COMITÉ SYNDICAL DU 22 SEPTEMBRE 2026 à 18h00

Au siège du SMEP – 33 avenue Bagnell 64110 Jurançon

ORDRE DU JOUR

Approbation du Procès-verbal du 17 juin 2026

1. Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public 2025 et Rapport Annuel du Concessionnaire 2025 ;
2. Prise de la compétence « assainissement collectif » et modification des statuts du SMEP de la région de Jurançon ;
3. Délibération portant remplacement d'un agent temporairement absent ;
4. Adhésion du SMEP au Syndicat Mixte Ouvert AGEDI ;
5. Incorporation des réseaux d'eau potable au domaine public du SMEP :
    - ASSAT – Lotissement Lacaze Saint Jean – rue Lucie Bréard
    - MORLAAS - Lotissement Jacques Prévert – Rue Jacques Prévert
    - MORLAAS - Impasse de la Rouvière
    - MORLAAS - Lotissement Ségot – Impasse Soum de la Coste
    - MORLAAS – Lotissement Les Jardins de Berlanne – Impasse des Fauvettes
    - MORLAAS – Lotissement Lamarque – Avenue du 19 mars 1962 ;
6. Comptes-rendus des décisions du Président et du Bureau ;
7. Questions diverses.